



000257 **DECISION**

N° 000257 /D/CAMPOST/DG/CGM DU 12 JUIN 2026

PORTANT DECLARATION INFRACTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 DU 21/04/2026, POUR LA FOURNITURE DE QUATRE CENTS (400) TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE ANDROID (TPE ANDROID) AVEC UNE APPLICATION DE PAIEMENT EMBARQUEE A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2026
IMPUTATION BUDGETAIRE : 241320000000 « TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE »

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU La constitution ;
- VU La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU La Loi N° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2026 ;
- VU Le Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- VU Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU La Résolution N°20240310 du 02 octobre 2024 portant adoption du manuel de procédures des marchés de la CAMPOST ;
- VU L'Avis de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMPOST du 09 juin 2026 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000012/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 du 21 avril 2026, pour la fourniture de quatre cents (400) terminaux de paiement électronique Android (TPE Android) avec une application de paiement électronique embarquée à la CAMPOST, au titre de l'exercice 2026.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - Est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 en son article 52 alinéas 1.2 ; 2 et 3 l'Appel d'Offres National Ouvert n°000012/AONO/CAMPOST/CIPM/2026 du 21 avril 2026, pour la fourniture de quatre cents (400) terminaux de paiement électronique Android (TPE Android) avec une application de paiement électronique embarquée à la CAMPOST, au titre de l'exercice 2026.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /

Yaoundé, le 12 JUIN 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

Copies :

- PCA/CAMPOST
- ARMP
- Président CIPM CAMPOST
- Affichage
- CGM



Pierre KALDADAK